II

L'Ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada

Ottawa, le 20 décembre 1983

Excellence,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note du 20 décembre 1983, en anglais et en français, dans laquelle vous proposez au nom de votre Gouvernement qu'un accord soit négocié entre le Gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne et le Gouvernement du Canada. La version allemande de votre Note se lit comme il suit:

«(Voir la Note canadienne du 20 décembre 1983)»

J'ai l'honneur de vous informer que mon Gouvernement souscrit aux propositions contenues dans votre Note. Votre Note et la présente Note constituent ainsi entre nos deux Gouvernements un accord qui prend effet à compter du 1^{er} janvier 1984.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

L'Ambassadeur, WOLFGANG BEHRENDS

Son Excellence Allan Joseph MacEachen, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Ottawa.